

Un formulaire de récolte d'informations a été modifié cette année afin de permettre une meilleure reconnaissance des familles homoparentales par l'Instruction publique

DIP: un pas dans la reconnaissance des parents de même sexe

QUENTIN PILET

Égalité ► Comme le relayait le Magazine 360°, le formulaire BDS – pour banque de données scolaires – qui sert à la tenue des registres de classe a connu une modification visant à inclure les parents homosexuels et les familles recomposées. Une avancée saluée par le milieu LGBT.

Compléter le formulaire BDS est un rituel au sein de l'École genevoise. Chaque année depuis leur première rentrée, les élèves reçoivent ce questionnaire qui vise à récolter des informations sur l'enfant et sur son entourage. Ainsi, sont demandés les origines, la langue maternelle, les coordonnées ou encore l'emploi de chaque parent. «C'est en quelque sorte le passeport de l'élève, il le suit tout au long de sa scolarité», explique Franceline Dupenloup, responsable des questions d'égalité et d'homophobie au sein du Département de l'Instruction publique (DIP).

Un pas vers la diversité

Cette année, la fiche a connu une modification de taille. Les sections «mère» et «père» ont été remplacées par deux sections neutres intitulées «parents», dans lesquelles le lien de parenté est à préciser. La retouche rend le document plus inclusif, permettant aux couples homosexuels de se déclarer tous deux comme parent. Avant la rentrée 2016, la case «logueur/responsable» était l'unique manière



PHOTO PRÉTEXTE/KEYSTONE

pour le conjoint non-statutaire de se déclarer lié à l'enfant.

Pour M^{me} Dupenloup, «cette situation pouvait être très dure, à la fois pour les enfants et leurs parents.» Chatty Ecoffey, responsable du groupe Homo-

parents de l'association 360, confirme: «Le document revenant chaque année, nous recevions de nombreux retours de parents qui ne savaient pas quoi faire. En conséquence, nous avons travaillé avec l'ins-

titution à la modification du formulaire.»

Les familles recomposées trouvent également leur place dans le nouveau document. «Le modèle familial est en pleine évolution. Le nouveau formu-

laire BDS permet d'inclure différentes configurations, pas uniquement l'homoparentalité», se réjouit Didier Bonny, coprésident de la Fédération Genevoise des Associations LGBT. «Ce genre d'impasses adminis-

tratives sont très dures. Une telle modification peut paraître anodine mais le diable se cache dans les détails.»

La société change, l'école aussi

La démarche s'inscrit dans une volonté de réforme à l'intérieur du DIP. M^{me} Dupenloup a été nommée dans ce but: «Il est de la responsabilité de l'école de ne rejeter personne. Nous avons la volonté de dépoussiérer de nombreux documents qui commencent à dater. Il y a quelques années, le formulaire avait été revu pour que l'appartenance religieuse en soit retirée. L'École se doit d'être le reflet d'une société qui change. Ce formulaire n'est qu'un pas en ce sens, un gros travail reste à faire pour intégrer toutes les familles, dans leur diversité». Des circulaires d'informations sont mises en cause, notamment dans le domaine des loisirs. Comme l'explique M^{me} Ecoffey: «Le travail est encore long. Les couples homoparentaux sont confrontés à ces situations au quotidien. Notre association a pour mission de recenser ces problèmes afin d'avancer avec les institutions.»

Les questions de l'homosexualité et du genre font l'objet d'un travail de fond au sein du DIP. La Fédération genevoise des associations LGBT travaille de concert avec le Département afin de mener des campagnes d'information et de sensibilisation dans les différents établissements du canton. I